

Vendredi 8 Décembre 2017

Madame la Directrice,

Mesdames et Messieurs

C'est toujours un plaisir de se retrouver parmi vous, résidents, famille, les membres du personnel et du conseil d'administration pour cette traditionnelle « Veillée de Noël.

J'espère que vous avez passé un bon moment en compagnie de Fi Fi « Ti-ti le Stéphanois » et que cette fin d'après-midi vous a apporté un peu de joie et de bonheur.

Je voudrais tout d'abord remercier les familles présentes aux côtés de nos résidents, votre présence apporte bien sûr un réconfort supplémentaire auprès de nos aînés, mais aussi une reconnaissance de l'action menée tout au long de l'année par le personnel et un remerciement tout particulier, à ceux qui s'investissent pour organiser cette fête de fin d'année.

Remercier l'ensemble du personnel, qui réalise dans des conditions parfois difficiles, un travail remarquable apprécié des résidents, mais aussi des familles. Bon nombre d'agents suivent des formations humanistes, d'humanité et toutes ces formations permettent aux soignants de toujours mieux accompagner nos résidents, mais n'oublions jamais, à tous les niveaux qu'un sourire, qu'un mot gentil chaque jour sera toujours très apprécié des résidents.

Remercier aussi, les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps personnel, et qui se mobilisent toute l'année, pour accompagner et faire plaisir aux résidents.

Madame LE COCQ nous a fait le bilan de l'année 2017, et bien sûr fait part de sa déception sur le projet de restructuration de la Résidence Médicalisée.

Fin 2016, nous vous avons promis de ne plus avoir à reparler de ce projet lors de la veillée 2017.

Nous sommes bien sûr désolés de voir, que ce projet quasiment bouclé fin 2016, a fait l'objet de nombreux changements de stratégie de la part du Conseil Départemental, courant 2017.

En effet, suite à la validation par l'ARS de nos 80 lits pour la Résidence, seuil minimum pour obtenir la subvention indispensable de l'ARS, d'autres conditions nous étaient imposées par le Conseil Départemental, mutualisation des cuisines, et ensuite de la blanchisserie pour les 3 établissements. Et surtout une condition très difficile à tenir, ne pas dépasser 60 € par jour sur les 10 prochaines années.

Après de nombreuses réunions, au Conseil Départemental et l'envoi de multiples Plans Prévisionnels d'Investissement, un courrier reçu cette semaine, nous stipule que notre établissement n'a pas les capacités financières, pour assurer la totalité des travaux et que le financement du projet ne permet pas de proposer un tarif en deçà du plafond de 60 €/jour.

Autre mauvaise nouvelle dans ce courrier, la création d'un groupe de travail, courant janvier, au niveau de l'EPCI Mayenne Communauté, pour engager une réflexion sur la recomposition et la diversification de l'offre à destination des personnes âgées.

Que de temps perdu, et d'énergie gaspillée depuis 7 ans, mais restons optimistes, nous continuerons à nous battre, pour voir ce projet se réaliser dans les meilleurs délais.

Aujourd'hui, je voudrais remercier Mme LE COCQ et ses collaboratrices, pour leur disponibilité, leur ténacité, et leur patience, vis-à-vis de l'administration du Conseil Départemental.

Toutes ces demandes incessantes d'information et d'explication, de réunions, ont généré un surcroit de travail important, pour le personnel administratif.

Je conclurai, en vous adressant à titre personnel et au nom du Conseil d'Administration, tous mes vœux pour l'année 2018, de bonne année et bonne santé, de joie et de bonheur partagé avec vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Merci à tous.